

GRAND NANCY :

UNE POLITIQUE GLOBALE
EN FAVEUR DU VELO



Dossier de presse
Vendredi 14 septembre 2007

« Bien vivre la ville, c'est bien s'y déplacer »

Composante du projet d'agglomération, le Plan de Déplacements Urbains du Grand Nancy adopté en octobre 2006 fixe comme objectif majeur d'offrir une meilleure mobilité pour tous.

Dans une société du « juste à temps », la ville doit être apte à répondre à une attente croissante en matière de diversité de l'offre de déplacements, tout en minimisant les nuisances pour la collectivité et par conséquent pour nos concitoyens.

C'est le sens même du développement durable qui place aujourd'hui les villes comme des acteurs majeurs du « **vivre ensemble** » tout en réconciliant « **l'humain et l'urbain** ».

Ainsi, les modes de transports doux doivent trouver toute leur place dans notre agglomération et les politiques publiques engagées dans ce domaine vont s'amplifier, se diversifier et s'adapter aux modes et aux comportements de nos habitants.

Par sa souplesse et sa simplicité, le vélo s'impose dans la mobilité. Moins contraignant et plus rapide que la voiture en milieu urbain, le vélo a toute sa place comme mode de déplacement de proximité et peut être complémentaire de l'offre de transport en commun.

A partir des actions déjà engagées (aménagement cyclables, locations de vélos, promotion du vélo,...), **le Grand Nancy déploie aujourd'hui un dispositif pluriel et original.**

Pluriel...

Pour coller à la pratique d'aujourd'hui et aux usages de demain, pour satisfaire les adeptes comme les pratiquants occasionnels, quatre chapitres sont ainsi déclinés :

- **Apprendre à faire du vélo et savoir utiliser son vélo**
- **Disposer d'un vélo**
- **Stationner son vélo**
- **Se déplacer en vélo**

Original....

Parce que le Grand Nancy réalisera cette politique avec des partenaires intervenant de façon complémentaire allant du champ de l'insertion professionnelle au domaine concurrentiel en passant par le soutien au secteur professionnel

VélOstan devient ainsi la marque générique du Vélo dans le Grand Nancy décliné au travers d'une large gamme de services pour tous.

Apprendre à faire du vélo et savoir utiliser son vélo

« Où puis-je circuler ? »

« Quel itinéraire pour aller à la fac ? »

« Quels équipements de sécurité sont indispensables sur mon vélo ? »

« Comment effectuer moi-même des réparations simples ? »

« Quelle balade faire dimanche en famille ? »

« Comment contacter les associations de promotion du vélo dans l'agglomération ? »

Autant de questions qui trouveront réponse au sein d'un espace dédié et ouvert à tous :

« La maison du vélo »

Véritable plateforme d'activités et d'information dédiée au vélo située en centre d'agglomération, ce lieu, inédit en Lorraine, a pour objectif de promouvoir l'utilisation du vélo comme mode de déplacement doux.

Cette Maison ouvrira ses portes à l'été 2008. Elle sera un lieu permanent d'information, de conseils, de prévention, d'animation, de maintenance et de formation.

Elle sera ouverte au grand public et permettra de développer les partenariats avec les écoles, les collèges, la police (parcours pédagogique vélo ...), les acteurs économiques.

Elle pourrait contenir une « vélo-école », un centre de documentation, une salle d'exposition, un atelier de maintenance du parc VéloOstan et de marquage des vélos, une station de gonflage libre-service, une station de lavage...

Disposer d'un vélo

- « J'ai envie d'aller travailler en vélo... »
- « J'ai besoin de faire une course rapide en ville »
- « Je vais dîner au restaurant, ce soir... »
- « Je veux essayer un tandem »

Multiples sont les attentes des uns et des autres. Le Grand Nancy y apporte une offre ouverte et complémentaire.

1. VélOstan : quatre points de location et un bouquet de services

Le Grand Nancy renouvelle son offre de location. A la rentrée, VélOstan propose un service de location de vélos mis en place sur l'ensemble de l'agglomération. Le Grand Nancy en a confié l'animation et la gestion à Réciprocité, association d'insertion professionnelle.

Location d'une demi-journée ou contrat longue durée, VélOstan vous propose un service adapté aux besoins de chacun, familier de la petite reine ou cycliste d'un jour.



350 nouveaux vélos rouges sont proposés dans l'un des **4 points de location permanents** :

- Nancy Gare SNCF : Entrée Thiers
- Nancy thermal / 43 bis, rue Blandan
- Secteur Stanislas : 4, boulevard du 26ème R.I.
- Faculté des Sciences - Vandoeuvre

Renseignements : 03 83 40 31 31 / www.velostan.com

Circuler en toute sécurité à vélo signifie avoir un deux roues en excellent état de marche. Une révision des freins, des feux, des catadioptres et de l'avertisseur sonore sont autant d'éléments qui éviteront un accident. VélOstan garantit la location de vélos dotés de tous les équipements indispensables à la sécurité et à celle des autres usagers.

VélOstan met également à la disposition de chaque cycliste quelques outils permettant une réparation occasionnelle de votre vélo personnel.

Des **points de location mobiles** seront mis en place selon l'actualité événementielle de l'agglomération. Ils permettent d'être au plus proche des besoins et de diversifier l'offre de mobilité.

Une politique tarifaire adaptée

Une majorité de français et plus spécifiquement en milieu urbain n'a pas un accès direct à la voiture. Le vélo, lui, offre en revanche une mobilité pour tous. Mobilité qui peut être indispensable pour étudier, pour rechercher ou aller au travail. Ainsi, afin de favoriser l'accès à tous, le Grand Nancy a décidé de proposer des tarifs adaptés à certains publics :

- les abonnés aux transports en commun
- les étudiants
- les jeunes de moins de 18 ans
- les demandeurs d'emploi
- les familles nombreuses

Services	Tarif	Tarif Réduit
Location à la demi-journée	3 €	2 €
Location à la journée	5 €	4 €
Location à la semaine	10 €	8 €
Location au mois	20 €	16 €
Location au trimestre	40 €	32 €
Location à l'année	100 €	80 €
Marquage d'un vélo	4 €	3 €
Marquage lors d'événements	3 €	2 €

2. L'arrivée de la location en libre-service

Si la qualité de l'accueil et des conseils sera au rendez-vous des points de location, l'accès à des vélos à toute heure du jour et de la nuit correspond à un véritable usage, en témoigne le succès rencontré par les villes l'exploitant.

Le Grand Nancy lancera en décembre 2007 un appel d'offres pour une mise en place du libre-service au printemps/été 2008. Ce dispositif développera l'intermodalité, au plus près des lignes de transport en commun : tram, bus, train. Il sera en premier lieu implanté en centre ville. Suivront des expérimentations dans d'autres pôles de l'agglomération.

3. Une aide pour l'achat de vélos

Disposer d'un vélo, c'est aussi se poser la question de l'achat.

Pour accompagner cette démarche, le Grand Nancy proposera une aide financière incitant à l'achat.

Ce dispositif sera concerté avec les professionnels du secteur marchand.

4. Accompagner les entreprises pour développer les déplacements domicile-travail

Les entreprises décidées à s'engager dans un plan de mobilité seront aidées par le Grand Nancy pour l'acquisition d'un parc de vélos à destination de leurs salariés.

Deux possibilités : les accompagner en soutenant l'investissement d'achat d'un parc vélo ou proposer une offre de location adaptée.

Le Grand Nancy et ses 20 communes encouragent également la pratique du vélo par la mise à disposition de vélos à leurs agents à l'occasion de leurs déplacements professionnels

Stationner son vélo

« Où garer mon vélo ? »

« Comment bénéficier d'un stationnement sécurisé proche de mon domicile ? »

La question du stationnement est cruciale pour tout pratiquant du vélo.

Le Grand Nancy propose en deux ans :

- ▀ de développer l'offre de stationnement **en doublant le nombre d'arceaux** (1000 aujourd'hui dans l'agglomération), aux endroits stratégiques : espaces multimodaux, équipements sportifs, culturels et de loisirs, et en déclinant une **offre qualitative** adaptée à l'environnement patrimonial tout en prenant en compte le stationnement des deux-roues motorisés,
Pour **les étudiants**, le stationnement sera développé à proximité des restaurants et résidences universitaires, des facultés et grandes écoles, en partenariat avec les acteurs concernés : CROUS, Nancy Université,...
- ▀ de créer des **parkings sécurisés dans une logique d'intermodalité**, situés en priorité dans les parkings et sur les parkings relais, aux terminus de bus, aux haltes ferroviaires. La possibilité d'insérer des parkings sécurisés à proximité des lieux d'habitat dense sera étudiée, ainsi que la possibilité d'implanter des locaux dédiés aux vélos dans les nouveaux programmes d'habitat et d'équipements publics.

Circuler en vélo

« Quel itinéraire cyclable puis-je emprunter pour aller travailler ? »
« Quelle solution pour concilier pratique du vélo et usage des transports en commun ? »

Depuis plusieurs années, la Communauté urbaine étend le maillage de ses pistes et bandes cyclables. A ce jour **près de 150 km** sont à la disposition des cyclistes.

Le Grand Nancy a effectué en 2005 un audit des voies cyclables de l'agglomération. Une centaine de points à traiter avait ainsi été recensée. Aujourd'hui, une très grande majorité de ces points a pu être traitée.

Le Grand Nancy propose aujourd'hui de poursuivre ce travail en lien avec **les usagers et les associations vélos**.

Articuler des parcours dans l'agglomération, favoriser les liaisons transports en commun-vélo, tel est également l'objectif du plan vélo.

Le lancement de l'appel d'offres du matériel de transport en commun dédié à la ligne 2 prendra en compte la possibilité de voyager avec son vélo. Un dialogue va s'engager avec les constructeurs de bus à l'occasion des renouvellements réguliers du parc de véhicules appartenant au Grand Nancy affectés au Transport en commun.

Zoom sur ...

● **La Semaine Européenne de la Mobilité**

Tram, Bus gratuits. Et maintenant les vélOstan.

La Communauté urbaine du Grand Nancy participe depuis plusieurs années à la semaine européenne de la mobilité organisée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Ainsi des actions de promotion sont entreprises par les autorités organisatrices de transport pour promouvoir les modes de transports doux.

Le Grand Nancy s'inscrit pleinement dans le cadre de cette Semaine européenne de la Mobilité en proposant la gratuité de son réseau de transports Stan, mercredi 19 septembre 2007, journée nationale du transport public.

Par ailleurs, à l'occasion des manifestations de la Journée du Patrimoine, du Livre sur la Place, du rendez-vous Jardins de ville, jardins de vie, la Communauté urbaine associe également le vélo à cette promotion des transports doux.

Ainsi, les bus, trams et vélos* seront gratuits les 16, 19 et 23 septembre. Un gardiennage sécurisé des vélos sera proposé terrasses de la pépinière (à côté de l'Opéra), Nancy.

* Ouverture des points de location Nancy Gare SNCF (Entrée Thiers)
Nancy thermal (43 bis, rue Blandan) Secteur Stanislas (4, boulevard du 26ème R.I.)

La mise à disposition gratuite de vélos s'effectue sur présentation d'une pièce d'identité.

● **Le vélo au cœur de tous les événements**

L'agglomération est riche de ses manifestations et événements culturels et sportifs. Ils sont autant d'occasions pour sensibiliser à la pratique et à l'usage du vélo.

Aussi, pour faciliter la découverte et l'intérêt du vélo, le Grand Nancy accompagnera ces temps de fête et de vie culturelle par des animations et des mises à disposition de vélos.

Sans oublier bien sûr, chaque année, la Fête du Vélo organisée par le Grand Nancy en partenariat avec les communes et les associations et qui réunit près de 800 participants autour d'un village Vélo et d'un parcours festif et coloré.

En pratique...

● Réciprocité

Créée en juin 1999, **Cyclotop/Réciprocité** est une association co-financée par la Communauté Urbaine.

Née dans le cadre des deux politiques - le Plan de Déplacements Urbains et le Plan pour l'Insertion et l'emploi de l'Agglomération Nancéienne - l'association a une double mission :

- S'établir comme nouveau service urbain afin de promouvoir le vélo en tant que mode de déplacement à part entière.
- Créer des emplois d'insertion et faciliter l'accès à un nouveau mode de transport aux plus défavorisés (tarifs avantageux, étudiants, opérations humanitaires, dons de matériel...).

● Tatouer son vélo

Plus de 400 000 vols par an en France, soit 1/ 6ème des ventes ! Seulement environ 3% des victimes de vol récupèrent leur vélo s'il n'est pas marqué.

Le vol décourage les cyclistes et le marquage, les voleurs : près de 1/4 renonce à racheter un vélo. Les cyclistes qui rachètent un vélo après le vol se contentent bien souvent d'un vélo d'occasion. Globalement, le vol tire le marché vers le bas et fait perdre 80'000 cyclistes par an*.

Dans le cadre de sa politique Vélo, le Grand Nancy a souhaité s'inscrire dans une démarche initiée par la Fubicy (Fédération Française des usagers de la Bicyclettes), inspirée d'expériences européennes, qui vise à graver un numéro d'identification directement sur le cadre du vélo. Au point de location VélOstan Gare, la possibilité de faire marquer son vélo est proposé au tarif de 4€ (3 € tarif réduit).

*source : l'enquête de l'IFRESI-CNRS et du bureau d'études Altermodal.

● **Les patrouilleurs des pistes cyclables**

Cette première nationale se caractérise par une équipe d'intervention mobilisée sept jours sur sept.

Equipés d'une Vespa camionnette avec gyrophare, les patrouilleurs ont pour mission de :

- S'assurer que les pistes cyclables soient praticables,
- Repérer les nids de poule en formation et prévenir les services concernés,
- Débarrasser la chaussée des objets encombrants tels les branchages, cailloux, tessons de verre,...
- Repérer et nettoyer les graffitis et tags qui dégradent les différents mobiliers urbains,
- Dépanner les cyclistes (crevaisons, serrage de freins, gonflage de pneus) et les renseigner sur le réseau de pistes cyclables.

● **Vélostan.com**

Retrouvez toute l'offre Vélostan ainsi que les itinéraires cyclables de l'agglomération sur internet : www.velostan.com